

Traitement automatique de la prédication seconde entre sous et surcodage

"Automatic processing of secondary predication between undercoding and overcoding."

SOKRAF SAHAR

Doctorante à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse
(Tunisie), sokraf.sahar@yahoo.com

Reçu: 13/10/2025	Accepté : 04/12/2025	Publié : 31/12/2025
------------------	----------------------	---------------------

Résumé:

Cet article analyse les relations logiques entre les propositions dans la phrase complexe, à travers le concept de *connexion transphrastique* (Gross, 1970). L'étude se concentre sur le rôle des prédicats du second ordre, souvent polysémiques, qui peuvent faire l'objet de sous-codage ou de surcodage. À partir d'un corpus journalistique extrait de « *Le Monde* (2005) », l'article montre que la relation logique entre les propositions principale et subordonnée repose souvent sur des inférences guidées par le contexte linguistique et situationnel, plutôt que sur les seuls marqueurs formels. La complémentarité des noyaux prédicatifs est déterminante dans l'établissement du sens global de l'énoncé. Ces constats soulignent les limites des approches purement syntaxiques dans le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN), et mettent en évidence la nécessité d'intégrer des critères sémantico-cognitifs pour une meilleure interprétation des structures complexes du discours.

Mots clés:

Connexion transphrastique, Prédicat du second ordre, Sous-codage, Surcodage, Inférence sémantique, Complémentarité prédicative

Abstract :

This article analyzes the logical relationships between propositions in complex sentences through the concept of transphrastic connection (Gross, 1970). The study focuses on the role of second-order predicates, which are often polysemous and may be subject to undercoding or overcoding. Based on a journalistic corpus extracted from *Le Monde* (2005), the article shows that the logical relationship between the main and subordinate clauses often relies on inferences guided by linguistic and situational context, rather than solely on formal markers. The complementarity of predicative cores is crucial in establishing the overall meaning of the statement. These findings highlight the limitations of purely syntactic approaches in Natural Language Processing (NLP), and emphasize the need to incorporate semantic-cognitive criteria for better interpretation of complex discourse structures.

Keywords:

Transphrastic connection , Second-order predicate, Undercoding, Overcoding, Semantic inference, Predicative complementarity

1. INTRODUCTION

Étudier une relation logique de complémentarité entre une proposition principale et celle dite subordonnée exige la mise en exergue des marqueurs de

liaison ou des prédicats du second ordre bien adéquats. En fait, le traitement automatique de la phrase complexe, appelée aussi par Gross (1970) la connexion transphrastique, constitue un obstacle au niveau du codage. Ce mode de jonction permet d'accorder à la phrase complexe un prédicat-connecteur. Certes, ce dernier présente un codage adéquat, mais aussi il peut être un marqueur polysémique présentant un « *sous codage* » et/ou un « *surcodage* ». C'est pour cette raison, dans cette contribution nous allons mettre l'accent sur ces deux opérations sémantico-logiques qui posent un problème dans la détection du sens adéquat entre les deux propositions constitutives de la phrase complexe. A noter que l'élaboration de ce travail sera fondée sur un corpus phrastique tiré des discours journalistiques « le Monde 2005 » et son extraction est faite à travers le logiciel *Antconc*¹.

2. Sous codage et construction inférentielle du sens

L'établissement d'une relation transphrastique repose généralement sur la présence d'un mot de liaison ou d'un prédicat de second ordre doté d'un contenu sémantique explicite. Toutefois, dans certains cas, ce prédicat-connecteur prend la forme d'une unité polylexicale qui relève d'un sous-codage. Autrement dit, le prédicat présent ne se contente pas de coder une relation sémantique précise et adaptée au contenu des procès ; il confère à cette relation une nuance sémantique particulière, qui doit être inférée à partir du contenu des procès reliés. En ce sens, Gross et Prandi (2004 :27) affirment qu' « *en présence de sous codage, le signifié codé par l'expression-par exemple, une relation de succession temporelle-est dépassé par le contenu des procès connectés* ».

¹ *Antconc* est un logiciel d'analyse des textes en (TXT), développé par Laurence Antony de l'Université Waseda au Japon. Il permet d'explorer le corpus par la recherche des expressions régulières et des listes de mots prédéfinies.

Divers sont les connecteurs polysémiques qui présentent un décalage entre le signifié déjà codé et celui qui est inféré.

Soient les exemples suivants :

Tableau 1 : Analyse des données phrastiques polysémiques

Contexte Gauche	Connecteur = Préd. du 2 nd ordre	N. grammaticale	Sémantisme e du connecteur	Contexte Droit	Mode et temps	Schémas d'arguments
Toute les quatre piétinent le sol devant leur lycée	Avant que	Locution conjonctive	temps	Le cortège s'ébranle.	S'ébranle : Présent/Su bjonctif	Préd= avant que (Arg 1 piétiner, Arg 2 s'ébranler)
Le problème apparaît	Quand	Adverbe	Temps	Ce rôle est confié à un juge	Confier : pc/Indicatif	Préd= quand (Arg 1 apparaître, Arg 2 confier)

Vous nous demandez de débattre d'un texte virtuel	Pendant que	Locution conjonctive	Temps	Vous faites rédiger des amendements pour masquer les carences de votre mal fagoté.	Rédiger : Infinitif/présent	Préd= pendant que (Arg 1 demander, Arg 2 rédiger)
Il est enregistré sous un nom arabe	de sorte que		Conséquence	les autorités françaises ne découvrent son existence	élargir: découvrir subjonctif	Préd= de sorte que (Arg 1, enregistrer, Arg 2, découvrir)

Les trois premiers exemples mettent en œuvre une relation de succession temporelle à travers divers prédicats du second ordre (*avant que, quand, pendant que*).

- (1) Toutes les quatre piétinent le sol devant leur lycée, avant que le cortège s'ébranle.
- (2) Le problème apparaît quand ce rôle est confié à un juge.
- (3) Vous nous demandez de débattre d'un texte virtuel pendant que vous faites rédiger des amendements pour masquer les carences de votre texte mal fagoté.

Quant à l'exemple suivant, il exprime explicitement une relation consécutive introduite par la locution conjonctive « de sorte que ».

- (4) Il est enregistré sous un nom arabe de sorte que les autorités françaises ne découvrent son existence.

Il convient de souligner, dès lors, que ces prédicats constitutifs de chaque connexion transphrastique sont polysémiques et expriment réellement d'autres relations sémantico-logiques qui peuvent se reconstituer à travers le contenu sémantique des noyaux prédicatifs de chaque phrase. Notons que le contenu de chaque phrase présente un décalage logico-sémantique entre le procès de chaque proposition. Il apparaît ainsi que l'inférence du prédicat approprié entre les deux arguments phrastiques permet d'établir leur complémentarité et de leur conférer un sens précis, essentiel à la compréhension de la connexion transphrastique. En d'autres termes, grâce au choix pertinent du prédicat que se réalise la complémentarité logico-sémantique de deux arguments constitutifs. Certes, les prédicats du second ordre présentent un rapport de temps (...), mais dans ce contexte, nous pouvons examiner les phrases d'une autre manière tout en prenant en considération le rôle central du contexte, lequel participe activement à la détermination du sens adéquat. Autrement dit, sur le plan sémantico-logique les connecteurs insérés codent une autre relation logique atteinte par inférence.

Quant au premier exemple, le contenu sémantique des propositions peut faire émerger implicitement une relation de but : il s'agit d'une mise en scène intentionnelle.

- *Toutes les quatre piétinent le sol devant leur lycée pour que le cortège s'ébranle.*

Toutefois, les noyaux prédicatifs de l'exemple (2) codent une relation logique de cause à effet qui peut s'expliciter de la manière suivante :

- *Le problème apparaît parce que ce rôle est confié à un juge.*

Nous pouvons paraphraser cette phrase de la manière suivante : le problème résulte du fait que le rôle est confié au juge.

Quant au troisième exemple, il code par inférence une relation d'opposition marquée par le prédicat du second ordre « *pendant que* » : le cotexte gauche et droit met en évidence une relation d'opposition. Cette phrase est constituée d'une proposition principale « *vous nous demandez de débattre d'un texte virtuel* » et d'une subordonnée « *vous faites rédiger des amendements pour masquer les carences de votre texte mal fagoté* », introduite par la locution conjonctive « *pendant que* ».

Explicitement, cette connexion transphrastique introduit un lien logique de nature chronologique indiquant une simultanéité de deux actions de la manière suivante :

- débat imposé sur un texte encore virtuel (non finalisé)
- Rédaction parallèle d'amendements

Selon l'analyse sémantique et inférentielle, elle présente un rapport d'opposition implicite. Le décalage entre ce qui est demandé (débattre d'un texte imparfait) et ce qui est réellement fait en parallèle (corriger ou dissimuler les défauts d'un texte) suggère une incongruité ou une contradiction entre « le discours officiel

(invitation au débat démocratique sur un texte) et la réalité dissimulée (travail en coulisse pour rattraper les défauts du texte sans attendre le débat) ».

Quant à l'exemple (4), « *il est enregistré sous un nom arabe de sorte que les autorités françaises ne découvrent son existence* », nous remarquons aussi que le connecteur « *de sorte que* » est polysémique : traditionnellement, il introduit un rapport logique de conséquence. Mais, dans ce contexte phrastique, il exprime une valeur intentionnelle qui est explicite grammaticalement à travers le mode subjonctif. De même, le contenu des noyaux prédicatifs « enregistrer sous un faux nom, pour ne pas être découvert. », implique naturellement une intention.

Donc, il convient à noter que le contenu de deux prédicats est en accord avec une relation logique de but, c'est-à-dire que cet exemple peut être analysé d'une autre manière tout en exprimant un autre rapport : « *il est enregistré sous un nom arabe, afin que les autorités ne découvrent son existence.* »

Signalons, en outre, que les constructions paratactiques relèvent aussi de ce mode de jonction appelé sous codage.

Prenons ces exemples :

(5) *Il a raté son bac, il avait oublié de s'inscrire.*

(6) *Ses parents ont découvert cette relation, elle était recherchée par la police.*

Il s'agit des connexions transphrastiques dépourvues de marques formelles relationnelles. Traditionnellement, ces deux phrases sont dites juxtaposées de formes AB, où A et B sont des phrases verbales sans marque lexicale de cohésion. Selon Gross & Prandi (2004 : 37) « *il y a juxtaposition dans le cas où la relation conceptuelle pertinente entre deux procès se réalise en l'absence d'un cadre grammatical unifiant* ». Chacune de phrase renferme deux propositions constituées de deux prédicats de 1^{er} ordre : (*rater, oublier*) pour l'exemple (5) et

(*découvrir, rechercher*) de la phrase (6). Il est à noter, dans ce sens, que l'inférence est maximale ; elle ne repose sur aucun moyen lexical pour l'étayer, « *elle franchit une barrière formelle grâce à un pont conceptuel, en l'absence d'un cadre grammatical* ».

D'ailleurs, il revient au lecteur, en tant qu'interprète, d'établir une relation pertinente entre les propositions. En effet, c'est à lui que s'adresse la responsabilité de décoder et d'inférer un lien cohérent à partir des ressources grammaticales et lexicales de la langue, ainsi que des structures cognitives et conceptuelles partagées. Autrement dit, l'interprète doit combler les ellipses textuelles et relier les propositions juxtaposées en choisissant un connecteur ou un lien logique approprié. Cette opération s'effectue en prenant en compte non seulement le sens intrinsèque des événements décrits (ou "procès"), mais également les données contextuelles et situationnelles, dans le but de construire une cohérence sémantique fondée sur la complémentarité et la complétude entre les unités parataxiques.

Il convient de souligner que le contexte³ joue un rôle essentiel dans l'interprétation des relations logiques établies entre les propositions successives. La compréhension du prédicat du second ordre repose, en grande partie, sur l'analyse du contexte linguistique, notamment sur l'étendue de sa portée vers la gauche ou vers la droite. Ce sont ces éléments environnants — en particulier les arguments phrastiques — qui permettent d'identifier et de construire le lien interprétatif adéquat. Le contexte s'impose donc comme un facteur déterminant

² Gross et Prandi (2004)

³ Ce terme contexte est attesté dans le lexique français depuis 1539. Emprunté du latin classique *contextus* « *assemblage, réunion* » d'où « *enchaînement* » de *contexere* qui signifie « *tisser ensemble, assembler* ». Selon A. Galmiche et Gadet (1986 :185), le contexte est envisagé comme « *l'ensemble des éléments situationnels extralinguistiques au sein desquels se situe l'acte d'énonciation de la séquence linguistique.* »

dans la restitution du sens le plus pertinent. À cet égard, Moeschler (1998 : 117) souligne que le contexte « est partie prenante de tout processus d'interprétation pragmatique ». Dans le même esprit, Francis Corblin et Claire Gardent (2005 : 25) indiquent que « le contexte a une influence déterminante sur l'interprétation de l'énoncé ». Le contexte est ainsi envisagé comme une réalité cognitive, façonnée à la fois par les éléments linguistiques du discours et par la situation extralinguistique dans laquelle celui-ci s'inscrit.

Revenons à nos exemples, il convient de dire que la première phrase présente une relation de cause à effet entre les deux procès existant à gauche et à droite (*rater, oublier*). Sémantiquement parlant, ces derniers sont complémentaires ; l'un dépend de l'autre pour ainsi exprimer au lecteur une idée complète mais surtout explicite par l'intermédiaire du code inféré « *parce que* ». Cependant, la deuxième phrase exprime un rapport de temps explicité par la conjonction « *quand* » et appréhendé via les informations contextuelles et extralinguistiques, à savoir par inférence. Dans ce sens, Gross & Prandi (2004 : 39) affirment que « *l'inférence d'enrichissement est plus généralement l'inférence engagée dans la connexion transphrastique est une démarche pragmatique motivée par des informations contextuelles⁴* ».

En d'autres termes, le prédicat exerce systématiquement une fonction relationnelle en interaction avec le contexte et le cotexte, condition indispensable à la compréhension de l'énoncé par le lecteur. À ce titre, ces deux paramètres jouent un rôle fondamental dans l'analyse sémantico-logique de la phrase, dans la mesure où ils contribuent à l'identification du sens le plus pertinent et le plus

⁴ Une telle caractérisation se justifie du fait que l'inférence à l'œuvre dans la connexion transphrastique est généralement identifiée avec ce type d'inférence que Grice appelle implicature conversationnelle et que Sperber et Wilson (1986) ont décrit dans le cadre de la théorie de la Pertinence.

adéquat. Ces deux types de connexions transphrastiques peuvent être représentés schématiquement de la manière suivante :

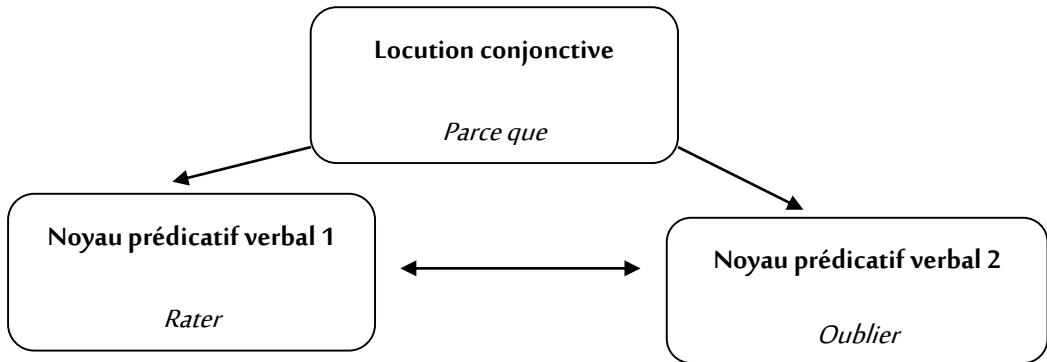


Schéma illustratif 1: Représentation de la phrase 5

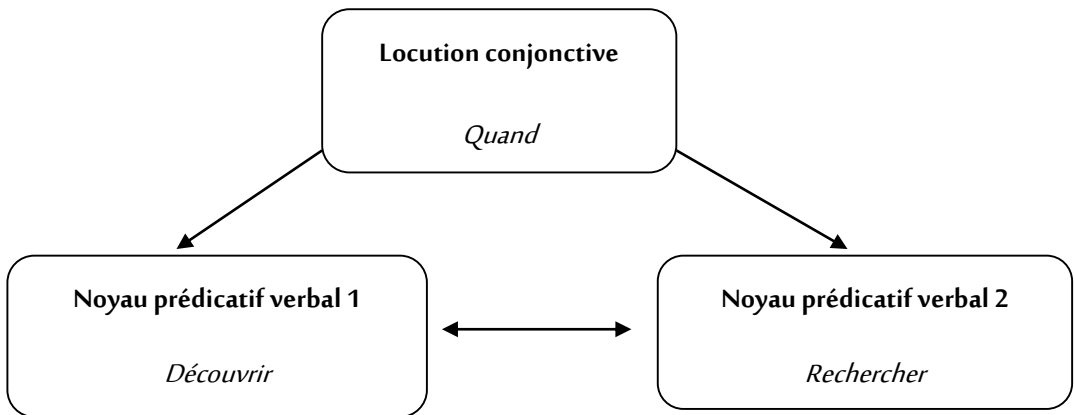


Schéma illustratif 2: Représentation de la phrase 14

En somme, ces locutions conjonctives se présentent comme des prédicats du second ordre qui se caractérisent par leurs propres domaines d'arguments : ces arguments comportent deux prédicats élémentaires virtuellement indépendants et

codés par une locution conjonctive dans une relation transphrastique. Par exemple, la locution conjonctive inférée *parce que* dans l'exemple (5), sélectionne comme arguments [*rater, oublier*], également pour les autres locutions. Celles-ci sont considérées comme un pont qui assure une liaison pertinente entre les deux autres prédicats mais aussi elles permettent une sorte de complétude et de complémentarité logico-sémantique entre eux.

3. Surcodage

En cas de surcodage, d'après Gross et Prandi (2004 : 32), le prédicat du second ordre « *ne se limite pas à identifier une relation conceptuelle concevable indépendamment mais enrichie cette relation des valeurs supplémentaires indissociables de la présence d'une expression donnée* ». En fait, selon ces mêmes linguistes, ce qui est dit codé ne se réduit pas à un contenu conceptuel indépendant qui pourrait tout aussi être saisi par inférence mais se présente comme le contenu spécifique d'une expression. Prenons les phrases suivantes :

- (7) *Les parents n'arrivent pas à faire venir dans le cadre du regroupement familial faute de remplir les conditions du regroupement familial requises en termes de ressources et de logement.*
- (8) *Dans l'espoir de sauver son enfant, une jeune femme l'a poussé de la fenêtre du 4^{ème} étage.*

La première phrase (7) « *les parents n'arrivent pas à faire venir dans le cadre du regroupement familial faute de remplir les conditions du regroupement familial requises en termes de ressources et de logement* » présente un rapport logique de cause à travers le connecteur transphrastique « *faute de* » exprimant relevant de surcodage dans la mesure où ce relateur ajoute à la connexion transphrastique l'idée

que l'argument de la cause est un événement défavorable. Il permet d'associer deux arguments de même rang qui se présentent dans le schéma suivant :

- *faute de* [*arriver*_{Argument1}, *remplir*_{Argument2}]

La seconde phrase (8) « *dans l'espoir de sauver son enfant, une jeune femme l'a poussé de la fenêtre du 4ème étage* », présente une relation logique de but, mais elle n'est pas codée d'une manière appropriée, nous n'avons pas un prédicat-connecteur de type « *dans le but de* », il s'agit, en fait, d'un surcodage dans le sens où la présence d'un nom prédicatif comme « espoir » permet d'ajouter sur le noyau conceptuel de la relation finale un surplus de contenu : nous signalons que la finalité dans cet exemple est vécu comme un espoir ou apparaît comme le contenu d'un espoir à travers le mot de liaison « dans l'espoir de ». Il convient de noter également que ce connecteur associe deux prédicats du premier rang de la façon suivante :

- *Dans l'espoir de* [*sauver*_{Argument1}, *pousser*_{Argument2}]

Il est à souligner alors que le prédicat du second ordre remplit essentiellement, selon Gross et Prandi (2004), trois modes de jonction qui lui permet d'être le pivot sur lequel se fonde le sens adéquat de la phrase, mais aussi sa complétude et sa complémentarité avec les procès.

4. Conclusion

L'analyse des relations transphrastiques a permis de mettre en évidence le rôle central des prédicats du second ordre dans l'interprétation des phrases complexes. Ces éléments, souvent polysémiques, se manifestent à travers des cas de sous-codage, où la relation logique n'est que partiellement exprimée, et de

surcodage, où le connecteur enrichit la relation d'un contenu sémantique supplémentaire. Dans les deux cas, l'interprétation repose sur des opérations inférentielles étroitement liées au contexte discursif et au cotexte immédiat. Les exemples tirés du corpus journalistique montrent que la complémentarité des noyaux prédicatifs des propositions joue un rôle décisif dans la reconstitution du sens adéquat. Le lecteur, en tant qu'interprète, est amené à dépasser le codage formel pour établir une cohérence sémantico-logique, souvent absente de la surface grammaticale. Ainsi, la connexion transphrastique ne peut être analysée uniquement à travers les marqueurs apparents ; elle implique un processus d'interprétation fondé sur des critères sémantico-cognitifs. Ce constat pose un défi majeur pour le Traitement Automatique des Langues Naturelles, qui doit prendre en compte la dimension inférentielle et contextuelle du langage pour assurer une analyse fidèle à la complexité des énoncés.

5. Liste Bibliographique:

1. Claude Tcheknoff, (1977), *La prédication*, In: Langage française, n°35, Fonctionnalisme et syntaxe du français pp 47-57
2. Denis. C, (2014), *La prédication : une approche typologique* : Journées d'étude ICAR, équipe : « Syntaxe, Sémantique, Sémiotique ».
3. Ducrot.M, (2001), *Critères argumentatifs et analyse lexicale*, In : Langages, 35, n 142, les discours intérieurs au lexique, pp 22-40
4. Fleury. D, (1979), *L'ambiguïté*, vol 9, N°1, pp.30-40
5. François. J, (1990), *Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle*, In: Langages n°25. Cognition et langage pp 13-32.

6. Gross. G, (2012), *Manuel d'analyse linguistique, approche sémantico-syntaxique du lexique*. Presses universitaires du Septentrion, France
7. Gross. G, (2002), *Locutions conjonctives et détermination*, In : *Langages*, 36, n145, pp 9-20
8. Gross. G, M-Prandi, (2004), *La finalité, Fondement conceptuel et genèse linguistique*.
9. Gross. G, (1994), *Classes d'objets et description des verbes*. pp15-30
10. Lescano.A, (2011), *La Théorie des Blocs Sémantiques : Somme de notions*, Université de Toulouse.
11. Zaenen.A, (1997), *La polysémie systématique dans la description lexicale*. In: *Langue française*, n° 113, aux sources de la polysémie nominale pp 12-23